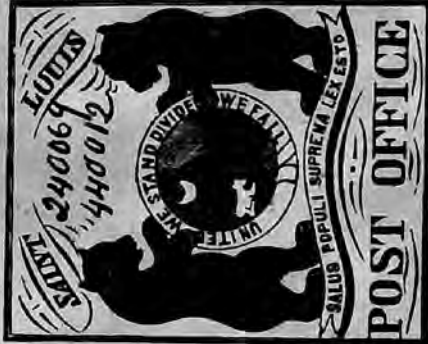




COLLECTED BY



LIBRARY



POST OFFICE



PHILATELICAL



JOHN K. TIFFANY

240069
440012
LUDWIG
SALVIN

Crawford 1349 (1)

BIBLIOTHÈQUE DES TIMBROPHILES



N

TIMBRES
D'ÉGYPTÉ

ET DE LA

COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ

PAR

J.-B. MOENS

ILLUSTRÉ DE 50 GRAVURES SUR BOIS

BRUXELLES

AU BUREAU DU JOURNAL *LE TIMBRE-POSTE*

J.-B. MOENS

7, GALERIE BORTIER, 7,

1880

Tous droits réservés.



TIMBRES
D'ÉGYPTÉ
ET DE LA
COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ.





TIMBRES
D'ÉGYPTE

ET DE LA

COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ

PAR

J.-B. MOENS

ILLUSTRÉ DE 50 GRAVURES SUR BOIS

BRUXELLES
AU BUREAU DU JOURNAL *LE TIMBRE-POSTE*

J.-B. MOENS

7, GALERIE BORTIER, 7,

1880

TIRÉ A CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES.



Tiffany
to sample

AVANT-PROPOS.

L'Égypte n'a guère montré d'empressement à émettre des timbres-poste. Soumise et respectueuse, elle voulut que le gouvernement ottoman, son maître et suzerain, lui en donnât d'abord l'exemple, ce qui se fit en 1863.

Après trois années nouvelles de réflexions, elle se rendit enfin aux raisons qu'on lui fit valoir, et se décida, après avoir réorganisé ses postes, à faire paraître des timbres, le 1^{er} janvier 1866.

Le dessin de ces premiers timbres

nous montre combien est grand dans ce pays le fanatisme religieux musulman, qui défend toute représentation d'emblème ou de figure humaine : ce ne sont ici qu'arabesques de toutes espèces. Dix-huit mois après, paraissent cependant de nouveaux timbres où l'on se risque à reproduire des objets rappelant l'ancienne splendeur du pays ; on y voit entre autres une tête de sphinx, une pyramide, la colonne de Pompée, l'aiguille de Cléopâtre. Un grand pas était fait : on n'osa depuis en faire un autre. En 1875 pourtant, l'Égypte étant entrée dans l'union postale, avait sur la proposition de l'unique lithographe d'Alexandrie, M. V. Penasson, adopté comme type de timbre, une sphère

portant un chiffre, prix de la taxe nouvelle. Mais Allah veillait : Un incendie eut lieu chez le lithographe, il détruisit tous les timbres qui devaient être mis en circulation !

Depuis cette époque, une nouvelle émission de timbres a eu lieu ; mais l'on en est revenu à la pyramide et à la tête de sphinx, supprimant les colonnes de Pompée, aiguille de Cléopâtre, croissant et étoile dont se trouvaient parés les timbres précédents.

L'Égypte, depuis 1866, n'a eu que quatre émissions de timbres-poste ; mais si les émissions ne sont pas nombreuses, les propositions en tiennent lieu ; ce que nous examinerons plus loin, tout en faisant remarquer que ces projets ne font

la plupart que reproduire sous différentes faces, la tête de sphinx, la pyramide, etc., etc.

J. B. M.

INTRODUCTION.

L'Égypte, vaste contrée du N. E. de l'Afrique, entre 23° 22'—31° 37' de latitude N. et 22° 10'—33° 21' de longitude E., est bornée au Nord par la Méditerranée, à l'E. par l'isthme de Suez et la mer Rouge, au S, par la Nubie, à l'O. par le grand désert de Libye. Environ 5,125,000 habitants.

Ce pays tire son nom, d'après M. Pictel, dans ses origines indo-européennes, du mot Aigyptos, qui a donné naissance au mot français Égypte. Aigyptos a un certain rapport avec aigypios, vautour, formé des mots gypios gardien et ai pour avi mouton, soit gardeur de moutons ou berger. Ce nom a été donné sans doute ironiquement au vautour parce qu'il suit volontiers les grands troupeaux de bétail, afin d'épier l'occasion d'une proie quelconque.

Il résulte de ceci que, aigyptios veut dire berger. On en a l'explication en se rapportant à l'invasion des Hyksos ou rois pasteurs venus d'Arabie et dont le règne aurait duré de l'an 2100 à l'an 1700 avant notre ère. Or, on sait que le nom des Hyksos signifiait justement rois pasteurs et que sôs désignait un berger. Il semble donc extrêmement probable que aigyptos-aigyptios n'est que la traduction de sôs.

L'Égypte forme une vice-royauté à peu près indépendante, sous la suzeraineté de la Porte. Elle est divisée géographiquement en trois régions : Basse-, Moyenne- et Haute-Égypte ; administrativement, elle est partagée en quinze provinces.

Elle a pour chef-lieu : le Caire

Quelques mots pour terminer, sur les postes de ce pays :

L'Administration des Postes Égyptiennes qui fonctionne aujourd'hui dans des conditions régulières, n'a été organisée que depuis une quinzaine d'années : avant 1865 la poste était laissée aux soins des particuliers.

Ce fut un italien du nom de Carlo Meratti qui établit en 1821 un bureau libre à Alexandrie.

*Cet office distribuait les correspondances intérieures entre Alexandrie et le Caire et se chargeait également de celles avec l'Europe, moyennant une légère taxe; de là, la dénomination pompeuse de « *Posta Europea.* »*

Le service se faisait au moyen de courriers qui transportaient les lettres d'un village à un autre, et qui les remettaient aux Cheiks, chez qui elles restaient déposées, pour que chacun put prendre connaissance de ce qui se trouvait à son adresse et cela sans aucune espèce de contrôle.

Après la mort de Meratti, en 1847, Tito Chini continua l'entreprise et s'adjoignit comme directeur et associé Giacomo Muzzi. Jusqu'alors l'échange des correspondances ne s'effectuait qu'entre Alexandrie et le Caire. Ce ne fut que 12 ans après que Chini obtint, pour une durée de dix ans, le privilège d'établir des agences dans les villes suivantes :

Alexandria, Atfe, Benha, Birket El Sab, Caire, Da-

manhour, Damiata, Galiut; Kafer Zayat, Mansura, Michalla, Samanud, Suez, Tanta, Zagasik et Zifta.

La Poste Européenne, faisait donc de rapides progrès et en était arrivée ainsi à sa plus grande prospérité, lorsque en 1864 le Gouvernement Égyptien, afin d'avoir le monopole du service intérieur des postes, racheta le privilège qu'il avait accordé antérieurement et nomma G. Muṣṣi, Directeur-Général des postes avec le titre de Bey. A celui-ci revient donc l'honneur de la première organisation officielle.

Depuis lors dans un court espace de temps, cette institution capitale se développa dans presque toute l'Égypte.

Ainsi la Poste égyptienne compte aujourd'hui 96 agences et bientôt ce nombre s'accroîtra de 50 nouvelles.

Les difficultés de nature diverse, inhérentes aux conditions du pays n'ont pas permis d'obtenir jusqu'ici dans la marche du service la même régularité que dans les principaux états d'Europe, mais il y a tout lieu d'espérer que, sous l'habile direction de M. A. Caillard, qui depuis 1876 a

remplacé *Muzzi Bey* dans les fonctions de Directeur-Général des Postes, les derniers obstacles pourront être définitivement surmontés.

Outre la Poste égyptienne, il existe à Alexandrie des bureaux de postes étrangers, qui se chargent de l'expédition et de la réception de la correspondance pour les pays étrangers. Ce sont :

La Poste Française, Italienne, Autrichienne, Grecque.

Il y avait autrefois des Postes Anglaise, Belge et Russe, mais elles ont cessé de fonctionner depuis quelques années à la suite de conventions passées entre l'Égypte et ces différents pays.

Voici donc 4 bureaux de poste qui ont chacun leurs timbres spéciaux. Ils sont tous bien distincts et séparés les uns des autres, réglementés suivant le système de la mère-patrie et soumis uniquement aux lois de leurs gouvernements respectifs, comme s'ils étaient installés à Paris, Rome, Vienne, Athènes.

L'existence de ces différents bureaux de poste étrangers, occasionne en réalité, de grands inconvénients. Pour trouver ses lettres il faut successivement se transporter sur tous les points de la

ville, la remise à domicile n'ayant pas lieu en Égypte.

Pour l'expédition, il faut se munir de monnaies égyptiennes, si l'on a recours à la poste égyptienne; de l'argent français si l'on s'adresse à la poste française; de marenghi et lire pour la poste italienne, de florins effectifs en argent à la poste autrichienne, car elle refuse son propre papier-monnaie.

Un grand progrès sera réalisé le jour où l'Égypte pourra s'affranchir de la tutelle qui pèse encore sur elle et qu'elle administrera elle-même tous les services.

PREMIERE PARTIE.



TIMBRES D'EGYPTE



MONNAIES.

Les monnaies employées en Egypte, sont :

La piastre ou 40 paras soit	Fr. 0 26
Le paras, fadda ou medino = 2 1/2 aspres	
fortes ou	0 0065

TIMBRES D'EGYPTE

Règnes d'ISMAÏL Pacha (18 janvier 1863),

& MEHEMED-TEWFIK (8 août 1879 —)

I.

A. TIMBRES

Désireuse de se mettre au niveau des États européens en améliorant ses communications postales, l'Égypte, en adoptant l'usage des timbres-poste, reconstitua entièrement ses postes. A cet effet elle publia le règlement de service intérieur suivant, en date du 21 décembre 1865, dont nous ne donnons que les extraits principaux et qui a été mis en vigueur le 1^{er} janvier 1866.

RÈGLEMENT DE SERVICE INTÉRIEUR

publié par ordre de S. A. le Vice-Roi comme complément à la circulaire du Ministère des Affaires Étrangères en date du 14 janvier 1865.

(Ce règlement sera mis en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1866.)

« Art. 1. Le monopole de la Poste appartient de droit au Gouvernement. Tout particulier qui y porterait atteinte, devra payer outre les taxes fixées par l'art. 10, un double droit supplémentaire à titre d'amende, et sera tenu de se désister dans les formes voulues par la police locale. Il sera fait exception en faveur des droits réservés aux puissances étrangères par les traités internationaux relatifs.

» Art. 2. Sont exceptés de ce monopole :

1, Les journaux et ouvrages périodiques distribués dans l'endroit même où ils sont publiés.

» 2. Les lettres, avis, circulaires, etc., qui sont distribués par des corporations morales ou industrielles, ou par de simples particuliers dans l'endroit même où ils sont établis.

» 3. Les dossiers de procédure, mémoires, registres, plans, documents de comptabilité et autres, lorsqu'ils sont mis sous bandes et ne sont accompagnés d'aucune lettre ou écrit ayant le caractère de correspondance épistolaire ;

» 4. Les lettres de voiture, les connaissements ou les notes de commission dont sont porteurs les capitaines ou

patrons, les rouliers, les muletiers et autres et qui concernent exclusivement la livraison des marchandises qu'ils portent ou qu'ils doivent recevoir ;

» 5. Les lettres, même cachetées et les journaux qu'un individu transporte avec lui, quand le nombre de l'un ou de l'autre, et la condition de celui qui les transporte exclut le soupçon d'en faire une spéculation ;

» 6. Les lettres ou papiers relatifs au service des chemins de fer, circulant par leurs propres moyens sur les lignes exploitées ;

» Art. 3. Les rouliers, muletiers ou messagers, les capitaines ou patrons (raīs), qui arrivent dans les ports ou une ville quelconque de l'État, doivent remettre au bureau de santé ou au bureau de poste la correspondance dont ils sont porteurs, sauf toujours la réserve de l'art. 1.

» Art. 4. Les employés des postes doivent veiller à ce que l'administration des chemins de fer, les sociétés de navigation ou leurs agents, les entrepreneurs de voitures publiques, les charetiers, etc., ne se chargent pas du transport des lettres ou autres articles de correspondance.

Les agents de sûreté doivent se prêter, sur l'invitation qui leur sera faite par les employés de la poste, pour constater et réprimer les contraventions portant atteinte au privilège attribué à la Poste.

» Art. 5. Le prix du port de lettres ordinaires est réglé sur le poids qui suit une échelle de progression uniforme de un à 10 grammes ou fraction de 10 grammes.

» Art. 6 et 7.

» Art. 8. L'affranchissement des lettres ordinaires

pour l'intérieur de l'État est facultatif; celui des lettres chargées est obligatoire.

» Art. 9 à 43 s'occupent des taxes de lettres ordinaires chargées, journaux, etc.

» Art. 46. Toutes les taxes dues à l'administration des postes pour les correspondances que l'on veut ou qu'on doit expédier affranchies, sont représentées par l'application d'un ou plusieurs timbres-postes, du prix correspondant aux différents tarifs établis par le présent règlement.

» Art. 47. La confection du papier pour les timbres-postes et leur fabrication est réservée au Gouvernement égyptien, qui en déterminera la forme et le prix.

» Art. 48. Les timbres-postes doivent être collés aux lettres par l'expéditeur avant de les jeter à la boîte.

L'application des timbres-postes aux lettres chargées est faite par les employés de la poste.

» Art. 49. Les timbres-postes collés aux correspondances sont annulés par le bureau d'origine.

Si la valeur des timbres-postes appliqués à une lettre ordinaire ne représente pas entièrement le port dû pour son affranchissement, la lettre est considérée comme non affranchie, et le destinataire aura à payer le complément.

» Art. 50. Le port des lettres non affranchies est représenté sur l'adresse par des chiffres numériques.

» Art. 51. L'affranchissement des imprimés de toute nature, des échantillons et des manuscrits, s'opère de même que pour les lettres au moyen de timbres-postes, qui y sont collés par l'expéditeur.

Si la valeur de ces timbres-postes ne représente pas le

prix de l'affranchissement établis pour les manuscrits, échantillons et imprimés, on n'y donne pas cours mais ils sont rendus aux expéditeurs lorsqu'ils sont connus.

» Art. 52. Les lettres et imprimés portant des timbres-postes légitimes, mais ayant déjà servi à l'affranchissement d'autres correspondances, seront considérés comme non affranchis. Dans ce cas les imprimés n'auront pas cours, et le port des lettres sera mis à la charge des destinataires.

L'affranchissement des correspondances au moyen de timbres-postes coupés en deux est inadmissible, la valeur de ceux dont on se serait servi sera perdue pour l'expéditeur, et les imprimés portant des demi-timbres seront compris dans les rebuts.

» En cas de fraude au moyen de timbres-postes, contrefaits ou ayant déjà servi, il sera dressé procès-verbal qui devra être remis à la Direction générale conjointement à l'objet incriminé par la procédure judiciaire.

» Art. 53. La distribution des correspondances a lieu aux guichets des bureaux de poste.

» Art. 54 à 79 traitent de l'inviolabilité du secret des lettres, des rebuts, renvois et articles d'argent.

» DISPOSITIONS GÉNÉRALES. — Les bureaux de poste seuls sont autorisés à vendre des timbres-postes.

» Les timbres-postes sont de sept différentes espèces, qui se distinguent par la couleur et la valeur, savoir :

De 5, 10 et 20 paras Égyptiens au tarif.

De 1, 2, 5 et 10 piastres Égyptiens au tarif.

» Les correspondances pour l'étranger ne doivent pas être jetées dans la boîte, mais remises au guichet d'expédition, afin d'éviter qu'elles soient comprises dans les rejets faute d'affranchissement, soit intérieur ou étranger.

» Le paiement des taxes pour les lettres expédiées à l'étranger s'opère moyennant l'application de timbres-postes égyptiens, pour le parcours intérieur jusqu'à Alexandrie; le port étranger sera représenté par des timbres-postes de l'administration qui sera chargée du transport à destination.

.

Les taxes pour la Haute-Égypte, seront déterminées dans la suite après l'établissement des bureaux de postes respectifs.

» Fait au Caire, le 21 décembre 1865.

» Par ordre de S. A. le Vice-Roi,
le Ministre des Finances :

» Signé : Hafuz-Pacha.

» Le Directeur-Général des Postes,

V.—R. Égyptiennes.

» Signé : Muzzi-Bey. »

II.

Émission du 1^{er} janvier 1866.

Cette émission se compose de 7 valeurs, chacune d'un type différent :

1^{er} type. — Formé de rosaces et de losanges dans un cadre rectangulaire ayant dans les angles supérieur gauche et inférieur droit, un chiffre et dans les angles opposés : *para*.

2^e type. — Ovale perlé formé d'arabesques ; cadre rectangulaire avec des inscriptions et chiffres aux mêmes endroits que le 1^{er} type ; bordure grecque.

3^e type. — Quatre sections de cercles avec arabesques au centre ; cadre rectangulaire ayant aux angles, supérieur droit et inférieur gauche, le chiffre de la valeur et *para* dans les angles opposés, dans le sens oblique.

4^e type. — Petit ovale central avec arabesques, renfermé dans un double ovale perlé contenant le chiffre 1 et *pe* dans les angles, aux mêmes endroits que le 3^e type.



5^o type. — Petite rosace centrale dans un octogone avec bords formés d'une tresse; dans les angles PE, 2 comme au 3^o type.

6^o type. — Petit ovale central avec arabesques dans un double ovale guilloché; cadre rectangulaire portant aux angles supérieurs PE 5 et inférieurs la même inscription renversée, dans de petits cercles.

7^o type. — Se rapprochant du précédent, mais les angles sont remplis de la même façon qu'au 5^o type.

Ces timbres sont imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc, *uni* pour le 1 piastre, avec *filigramme* pyramide briquetée, surmontée d'une étoile pour les autres valeurs (voir le dessin); piqués 13. Ils ont en plus une surcharge noire typographique dont plus loin la signification.

- 5 paras, vert-gris-jaunâtre, vert-blanchâtre.
- 10 — brun, brun-jaunâtre.
- 20 — bleu, bleu vif.
- 1 piastre, mauve, mauve-pâle et vif.
- 2 — jaune, jaune foncé et pâle, jaune-orange.
- 5 — rose, rose vif, rose violacé.
- 10 — ardoise, ardoise pâle et foncé.

Ces timbres se rencontrent aussi sans être piqués, comme suit :

5	paras,	vert-gris-jaunâtre.
10	—	brun, brun foncé.
20	—	bleu, bleu vif.
1	piastre,	mauve,
2	—	jaune, jaune foncé.
5	—	rose, rose vif.
10	—	ardoise foncé.

VARIÉTÉS DE PIQUAGE.

Le piquage des timbres n'ayant pas été fait bien régulièrement, il se présente les variétés ci-après :

- a. *Non dentelé verticalement et piqué horizontalement.*
- b. *Non dentelé horizontalement et piqué verticalement.*

5	paras,	vert-gris jaunâtre.
10	—	brun.
20	—	bleu.
1	piastre,	mauve.
2	—	jaune.
5	—	rose.
10	—	ardoise.

Des variétés de piquage *b*, le 20 paras bleu n'a pas été rencontré par nous.

La surcharge de ces timbres, comme du reste toutes les inscriptions turques et arabes, dont nous aurons à parler plus loin, doit se lire de droite à gauche. L'inscription ici est en langue turque.

- Inscription de droite : Tamghal (timbre).
— supérieure : Posta (poste).
— de gauche : Masrié (Égyptien). (1)
— centrale : Masr (Égypte).
— inférieure : indique la valeur, savoir :
- Timbre à 5 paras : besch para (cinq paras).
— 10 — onn — (dix —).
— 20 — yguirmi — (vingt —).
— 1 piastre : bir grouch (une piastre).
— 2 — iki — (deux —).
— 5 — besch — (cinq —).
— 10 — onn — (dix —).

VARIÉTÉS DE SURCHARGES.

Par *erreur*, on a appliqué la surcharge de la valeur du 10 piastres, sur le 5 piastres et celle du 5 piastres sur le 10 :

a. *Non dentelé.*

5 piastres, rose, surcharge : onn grusch.

b. *Piqué 13, 5.*

5 piastres, rose, surcharge : onn grouch, piqué 13.
10 — ardoise, surcharge : besch grouch, piqué 5.

(1) Ce mot se prononce en Égypte : *Misrié* (Égyptien) ; un musulman de Syrie dira *Masrié* ; à Constantinople on dit même *Misri*.

Ce dernier timbre nous est renseigné par M. F. Meyer.

Ces timbres ont été retirés de cours le 1^{er} septembre 1867, ils n'ont donc guère été en usage. Ils sortent des ateliers de MM. Pellas frères, de Gènes, qui ont été chargés de leur impression et à qui nous devons les essais suivants :

Essais. Au type adopté pour chacune des valeurs respectives :

Papier blanc uni satiné, sans surcharge.

- 1 piastre, noir-gris, non dentelé.
- 1 — — piqué 13.

Papier blanc uni satiné, avec surcharge.

a. *Non dentelé.*

- 5 paras, vert-gris.
- 10 — brun, brun-pâle,
- 20 — bleu, bleu vif.
- 1 piastre, mauve, mauve vif.
- 2 — jaune foncé.
- 5 — rose pâle et vif.
- 10 — gris-ardoise pâle et vif.

b. *Le même, piqué 13.*

- 10 paras, brun.

Papier au filagramme des timbres-poste, sans surcharge.

a. *Non dentelés.*

10 paras, brun.

5 piastres, rose.

10 piastres, gris-perle, pâle et vif, ardoise foncé.

L'impression n'ayant pas été régulière a donné la rangée supérieure sans filagramme :

10 piastres, gris perle.

b. *Avec surcharge, piqué 15.*

10 paras, citron

Un type qui n'a pas été adopté, nous ne savons trop pourquoi, se trouve dans la collection de M. de Ferrari. Il a été signalé comme étant le résultat d'une erreur, à cause de la désignation fautive de la valeur en surcharge, ce qui ne se peut, attendu que le dessin ne ressemble pas à celui officiel :

1° Les angles et toute la partie du cadre extérieur, au lieu d'être lignés sont quadrillés ;

2° Les chiffres et les lettres sont plus petits ;

3° Le dessin central a le fond ligné *verticalement* au lieu d'être *uni* ;

4^o Le dessin recouvrant le fond de l'ovale est différent par les détails, quoique en apparence le même;

5^o La surcharge de la valeur est celle du 10 paras, c'est-à-dire : *onn para*.

*Imprimé sur papier blanc au filagramme officiel ;
piqué 13 et non piqué.*

1 piastre, lilas, surcharge 10 paras.



Essais proposés. En 1865, un italien, M. Negroni, proposa le type ci-contre qui ne fut pas accepté, les timbres de Messieurs Pellas frères, réunissant toutes les qualités exigées par la loi de Mahomet. Aux quatre côtés se trouve un inscription turque en surcharge noire, qui se lit de la même façon que les timbres adoptés :

Inscription de droite: Tamghai (timbre).

- supérieure: Posta (poste).
- de gauche: Masrie (Égyptien).
- centrale: Masr (Égypte).
- inférieure: Bir grouseh (une piastre).

Cette dernière inscription est une faute, le timbre étant de 10 paras.

Nous avons vu les épreuves suivantes, sur carton blanc glacé :

10 paras, chair,	surcharge 1 piastre,	carmin.
10 — noir,	— — —	—
10 — serin,	— — —	bleu.
10 — —	— — —	jaune.
10 — rose,	— — —	vert.
10 — bleu,	— — —	noir.
10 — —	— — —	carmin.
10 — orange,	— — —	bleu foncé.
10 — jaune,	— — —	rouge.



Ces essais fort rares aujourd'hui, ont été contrefaits, pour ce motif, par M. Prevost (de Paris, croyons-nous), suivant les ordres du commandeur A. de T. Le perlé est plus gros, les branches de l'étoile plus longues et plus effilées.

Il en a été imprimé sur enveloppes avec et sans surcharges ou enfin avec la surcharge de côté, sur la face et sur les parties inférieures d'enveloppes. On en a tiré aussi sur papiers et cartons multicolores, glacés et non, avec et sans surcharges ou placées de côté; en un mot il en existe pour tous les goûts.



C'est également en 1865 ou 1866 que parut l'essai ci-contre, gravé par M. Riestter (de Paris). Cet essai a-t-il été proposé au gouvernement égyptien, comme on l'a dit; c'est possible. Nous pensons cependant qu'il a été créé uniquement pour la vente aux collectionneurs.

Au centre, un vautour aux ailes éployées, un croissant en dessous et une étoile au-dessus; de chaque côté un sphinx. Un cartouche a été laissé vide pour contenir la valeur et le chiffre au milieu, dans un cercle.

On en a imprimé dans toutes les couleurs possibles. Nous signalerons les essais que nous avons en ce moment sous les yeux et qui ont le papier blanc:

rouge, bistre, bleu, noir, mauve, vert-jaune, bistre-jaunâtre, bleu sale, chair.



III.

Les timbres à 1 piastre ayant manqué, le Directeur général des postes autorise, par la circulaire ci-après, à délivrer provisoirement au public des 2 piastres coupés en biais, pour moitié de la valeur y exprimée. Voici cette circulaire :

» A cause de l'insuffisance des timbres à 1 piastre, actuellement en cours, il est permis au bureau d'Alexandrie d'employer des timbres de 2 piastres, divisés transversalement en parties égales, pour l'affranchissement des lettres, les deux moitiés représentant respectivement la valeur de 1 piastre et ce du 16 au 31 juillet courant. La coupure des timbres se fera en partant du côté gauche supérieur à celui inférieur droit, comme dans le modèle appliqué en marge.

» Le Directeur général,
(Signé) Muzzi Bey. »

Alexandrie, le 13 juillet 1867.

IV.

Émission provisoire du 16 juillet 1867.

Timbre de janvier 1866 coupé en biais d'un angle à un autre.

Impression couleur sur papier au filagramme pyramide (voir page 24) :

a. *Non dentelé.*

Demi timbre, 2 piastres, jaune,

b. *Piqué 15.*

Demi timbre, 2 piastres, jaune.

Contrairement à l'art. 52 du règlement de décembre 1865, on a dû employer de ces timbres coupés en biais antérieurement à 1867, puisqu'il nous est passé par les mains plusieurs timbres oblitérés, entre autres : *Alexandrie, 6 mai 1866*. Nous ne saurions dire si la lettre a été surtaxée n'ayant vu que le timbre même.

V.

La suppression des timbres de MM. Pellas frères ayant été décidée, le Directeur général des postes, Muzzi Bey, donne l'ordre à M. V. Penasson, lithographe à Alexandrie, de lui soumettre quelques types de timbres.

Nous avons en premier lieu les quatre suivants, imprimés par groupe, dans l'ordre que nous faisons figurer ici :



1^{er} type. — Tête de sphinx (1) et pyramide (2) dans un ovale, inscriptions en haut et en bas ; dans les angles supérieurs *PE*. ; dans ceux inférieurs le chiffre 1 ; à droite, l'aiguille de Cléopâtre (3) et à gauche la colonne de Pompée (4).

2^e type. — Tête de sphinx placée devant deux pyramides avec inscriptions arabes en haut et en bas de l'ovale, à gauche *PE* ; à droite : 2 ; un croissant et une étoile dans les angles.

3^e type. — Tête de sphinx dans un petit cercle ; *PE*, 2 sur les côtés, également dans un cercle ;

(1) Le sphinx est un rocher brut, situé à l'E. de la 2^e pyramide, auquel les égyptiens donnèrent la forme d'une lionne à tête de femme. Enseveli dans les sables, la tête et le cou que l'on voit encore ont 27 mètres de hauteur.

(2) Les pyramides sont les plus anciens monuments du monde ; elles sont de forme quadrangulaire et se rétrécissent de la base au sommet ; elles servaient de tombeaux aux rois ; leur construction remonterait à 4000 ans avant J.-C.

(3) L'aiguille de Cléopâtre est un obélisque qui orne aujourd'hui la place de Waterloo à Londres.

(4) La colonne de Pompée a été érigée en l'honneur de Pompée selon les uns et en l'honneur de Septime Sévère suivant d'autres. Cette colonne en granit thébaïque existe encore à Alexandrie.

une inscription arabe est placée au-dessus et au dessous du dessin central, sur une banderole ; aux angles, une étoile et un croissant.

4^o type. — Rappelle le 1^{er} type, mais les inscriptions arabes sont placées dans un ovale ; *Para* à gauche ; 10 à droite ; un croissant et une étoile dans les angles.

L'inscription supérieure de ces quatre types, est :

Tamghaï Posta Masrié — (timbre-poste égyptien.)

Pour le 1^{er} type l'inscription inférieure porte :

Tamanon kerch wahed — (valeur une piastre).

Pour les 2^o et 3^o types :

Tamanon kerchen — (valeur deux piastres).

Pour le 4^o type :

Tamanon Achara Fadda — (valeur dix paras).

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc uni, piqués :

1^{er}, 2^o, 3^o et 4^o types.

Jaune-serin, brique, orange, vert, brun, violet, bleu.

3^e type.

2 piastres, noir, non dentelé.

Il est fort probable que les 1^{er}, 2^e et 4^e types existent également en noir; nous ne renseignons que ce que nous avons vu.



Un 5^e type présente deux pyramides devant lesquelles se tient un lion debout; à gauche, la colonne de Pompée; à droite, l'aiguille de Cléopâtre; l'inscription est en langue turque; elle se lit :

Tamghāī Posta Masrié — (Timbre-poste Égyptien).
Bir grouch — (une piastre).

Imprimé en couleur sur papier blanc, dans les couleurs suivantes :

- a. Non dentelés,
- b. Piqués 15 1/2.

1 piastre jaune, vert, violet, gris, bleu, bistre, rouge-carminé, brun, brun foncé.



Un 6^e type assez drôle, nous montre devant une pyramide, une tête de sphinx à longue chevelure, dans un ovale perle ; à gauche, la colonne de Pompée ; à droite, l'aiguille de Cléopâtre ; aux quatre côtés intérieurs, une étoile et un croissant ; dans les angles supérieurs : *Para*, et inférieurs : 20, dans de petits cercles ; enfin à la partie supérieure du milieu, l'inscription arabe : Tamghai posta Masrié, (timbre-poste égyptien) à la partie inférieure :

Achirin fadda — (20 paras).

ou

Kereh wahed — (une piastre).

Imprimés en lithographie sur papier blanc ; non dentelés :

20 paras, vert, carmin.

1 piastre, bleu.



Sur le 7^e type on se contente de reproduire une pyramide dans un cadre de fantaisie, ayant aux angles supérieurs : *Para* et inférieurs : 10 ; à gauche et à

droite : *V. R. Poste Egiçiane* (1); en haut, l'inscription arabe : *Tamghai Posta Masrié* (2), inscription qui ne se rapporte nullement avec celle italienne; en bas : *on para* (3).

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc, non dentelé :

10 paras, vert-jaune



Un 8^e type donne sous une autre face, la traditionnelle pyramide, dans un ovale avec cadre extérieur rectangulaire oblong ; à gauche, la colonne de Pompée ; à droite, l'aiguille de Cléopâtre ; en haut, la même inscription que le timbre précédent et en bas : l'inscription turque : *Bir grouch* (4) ; dans les angles supérieurs : *P. E.* et inférieurs : 1.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc :

1 piastre, vert-jaune.

- (1) Postes Vicc-Royale égyptiennes.
- (2) Timbre-poste égyptien.
- (3) Dix paras.
- (4) Une piastre.

Un 9^e type, car M. V. Penasson a voulu que le choix fut complet, se rapproche beaucoup du type adopté: il présente la pyramide sans ombre à droite et la tête de sphinx tout à fait de face; pour le reste le timbre est absolument celui adopté en 1867.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

1 piastre, brun, vert-bleu.



Nous avons encore un timbre proposé à la même époque, par un graveur dont nous n'avons pu savoir le nom. Il représente le sphinx cachant en partie la pyramide; à gauche et à droite, la colonne de Pompée et l'aiguille de Cléopâtre; aux angles, la valeur *P. E.* 1. 1.; au dessus et en dessous, une inscription arabe, savoir :

Partie supérieure :

Tamghaï posta Masrié, (Timbre-poste Égyptien).

Partie inférieure :

Tamanon Kerch wahed, (Valeur une piastre)

Ce timbre est gravé en *taille douce* et imprimé sur papiers variés :

a. *Papier blanc vergé épais.*

1 piastre, vert, vert-jaune, noir, rouge vif, jaune-serin, orange, outremer, violet vif, bleu pâle, rose, rouge-sang, brun.

b. *Papier blanc uni.*

1 piastre, chocolat.

c. *Imprimé sur chine.*

1 piastre, carmin.

On en a aussi imprimé sur enveloppes de papier bulle, format ordinaire, timbre à droite :

1 piastre, rouge-carmin vif.

Un autre type de M. Penasson, plus heureux que les précédents, fut agréé par le Vice-Roi d'Égypte et mis en usage ainsi qu'il résulte de l'avis ci-après publié par la Direction générale des Postes.

VI.

AVIS.

» S. A. le Vice-Roi a daigné approuver l'émission de nouveaux timbres-poste de 5, 10, 20 paras, et de 1, 2, et 5 piastres qui seront mis en vente le 1^{er} août prochain.

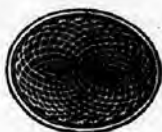
» Durant ce même mois, faculté est faite de se servir indifféremment des timbres-poste actuels et de ceux du nouveau modèle pour l'affranchissement des lettres, des échantillons et des imprimés. Avec le 1^{er} septembre prochain, les premiers cesseront d'avoir cours pour être changés avec des nouveaux d'égale valeur, et les correspondances qui en seront revêtues seront considérées comme non affranchies.

» La conversion des timbres-poste, actuellement en usage, pourra se faire dans tous les bureaux de l'administration jusqu'au 31 octobre de cette année, et après ce terme ils ne seront plus admis à quelque titre que ce soit.

» Cet avis avec le tableau contenant le *fac simile* des nouveaux timbres-poste restera affiché au guichet d'affranchissement des bureaux pendant toute la période de temps sus-indiqué.

Le Directeur général,
(signé) Muzzi Bev. u

Alexandrie, 11 juillet 1867.



VII.

Émission du 1^{er} août 1867.



Timbres rectangulaires oblongs ayant au centre, dans un petit ovale, une tête de sphinx devant une pyramide ; à gauche, la colonne de Pompée ; à droite, l'aiguille de Cléopâtre ; dans les angles supérieurs : *para* ou *P. E.* et inférieurs un chiffre ; en haut et en bas les inscriptions arabes suivantes :

En haut :

Tamghāī Posta Masrié (timbre-poste Egyptien).

En bas :

5 paras,	Tamanon Kamsa fadda	(valeur cinq paras).
10 — —	achara —	(— dix —).
20 — —	achrin —	(— vingt —)
1 piastre,	— Kerch wahed	(— une piastre).
2 — —	kercheu	(— deux —).
5 — —	Khamsat krouel	(— cinq —).

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc avec filagramme, *croissant surmonté d'une étoile* (voir ci-dessous le dessin); piqués 13.

Il y a quatre variétés de chacune des valeurs, placées sur deux rangées et se répétant ainsi, sur les feuilles de timbres, cinq fois par deux rangées horizontales :

5 paras,	jaune pâle, jaune, jaune foncé.
10 —	lilas-ardoise, lilas-ardoise pâle et foncé, violet, violet vif.
20 —	vert, vert-foncé, vert-jaune, vert vif.
1 piastre,	rose-carminé, rose, rouge foncé.
2 —	bleu, bleu foncé, bleu pâle.
5 —	bistre, bistre pâle et foncé.

VARIÉTÉS.

1868. — a. *Non dentelés.*

5 paras, jaune.

1 piastre, rouge foncé

Ce dernier, nous l'avons vu oblitéré: 14 décembre 1868 et Cairo, 3 janvier 1869.

b. *Non dentelé verticalement et piqué 13 horizontalement.*

5 paras, jaune.

1871. — c. *Percé en lignes.*

1 piastre, rouge-carminé.

d. *Percé à petites dents très serrées.*

1 piastre, rouge carminé.

On prétend que ces derniers timbres (c. et d.) ont été percés par un employé des postes nommé Bellotti.

c. — *Coupé en biais, pour la moitié de la valeur du timbre entier :*

Malgré l'art. 52, du règlement, 21 décembre 1865, qui défend l'emploi de timbres coupés, nous avons encore :

1/2 timbre 10 paras, violet vif.

12 — 1 piastre, rouge-carminé.

L'impression de ces timbres s'est faite à la lithographie de M. V. Penasson d'Alexandrie, sous la surveillance d'un commissaire postal. Immédiatement après le tirage, les pierres étaient expédiées au Caire, pour y être placées sous la surveillance de la Direction supérieure postale.

En juillet 1869, un tirage partiel de différentes valeurs, produisit les 10 paras violet vif et 20 paras vert vif.

Le Sultan ayant conféré au Vice-Roi d'Égypte, par firman du 21 mars 1866, le droit de succession en ligne directe masculine dans sa branche et par firman du 8 juin 1867 le titre de Khédive (1), les timbres furent supprimés en 1872 afin de remplacer leur inscription par une autre, qui rappelât le titre du souverain.

Essais. Il en a été imprimé comme suit :

a. *Papier blanc.*

5 paras, bistre-verdâtre.

1 piastre, noir, gris, vert, jaune, violet, brun, bleu, rouge-brun.

(1) Khédive, mot persan qui signifie seigneur. Étymologiquement il signifie : Archi-Dieu. Ismaïl Pacha a fait revivre ce titre tombé en désuétude afin de marquer sa souveraineté; ce caprice vaut à la Sublime Porte une augmentation d'un quart environ des revenus.

b. *Papier blanc vergé,*

5, 10, 20 paras, noir.

1, 2, 5 piastres, noir.

c. *Papier couleur.*

1 piastre, rouge sur rose.

1 — — — vert.

d. *Papier blanc, filagramme officiel* (voir page 45).

5 paras, brun.

Des tirages de mise en train, nous avons :

e. *Papier blanc, filagramme officiel, piqués* 13 :

20 paras, vert-jaune, double impression au revers.

20 — — — — sur la face.

1 piastre, rouge, — — au revers.



VIII.

Avant d'arriver à l'émission des nouveaux timbres, il importe de faire connaître les essais de la *National Bank Note Company* de New-York qui n'ont pas été acceptés, vu l'état précaire des finances égyptiennes sans doute, qui ne permettaient d'autre luxe que celui de méchantes lithographies.

Comme beauté et exécution, les timbres ne laissent rien à désirer.



La proposition de la Compagnie américaine comprend trois types, soit autant de valeurs. Ils repré-

sentent tous trois une pyramide, au pied de laquelle une tête de sphinx.

Au 20 paras, ce dessin est dans une ogive ; au 1 piastre, dans un ovale perlé ; au 2 piastres, dans un cadre cintré du haut. Les inscriptions sont en



langue arabe et signifient : *timbre-poste égyptien, valeur 20 paras (une piastre, deux piastres)* ; de gros chiffres indiquent, dans des angles inférieurs, la valeur du timbre ; les lettres *P. E.* (piastre) occu-

pent les angles supérieurs des 1 et 2 piastres et *para* le milieu de la partie inférieure.

Ces timbres gravés en taille douce, ont été imprimés comme suit :

a. *Imprimé en couleur sur chine.*

20 paras, bistre-gris, rose-lilacé, noir, lilas pâle, rouge, bleu-vert.

1 piastre, brun foncé, rouge-vermillon vif, vert-bleu foncé, rouge-violet foncé.

2 — bleu vif, violet vif, carmin-violet, vert d'acier, rouge-vermillon, roux, havane.

Ces épreuves sont collées sur carton blanc et

montrent la grandeur de la plaque sur laquelle elles ont été imprimées.

b. *Imprimé sur enveloppes de papiers variés, timbre à droite. angle supérieur ; .*

Format 120 sur 69 m/m.

20 paras, mauve, sur blanc vergé.

Format 135 sur 77 m/m.

2 piastres, violet vif, rose violacé, sur blanc uni.

Format 140 sur 77 m/m.

2 piastres, roux, sur blanc uni.

Format 150 sur 85 m/m.

20 paras, bistre-gris, sur blanc uni.

20 — mauve, sur jaune vergé.

Format 155 sur 85 m/m.

1 piastre, violet vif, bleu-lilas, sur paille vergé.

Format 160 sur 90 m/m.

20 paras, violet, sur orange uni.

1 piastre, outremer, sur orange uni.



Le 15 décembre 1869, M. Prévost, de Paris, soumet au gouvernement égyptien, le type ci-contre, représentant une étoile à 5 branches, au milieu d'arabesques; le mot *para*, dans les angles inférieur gauche et supérieur droit; *OO* ou *20* dans les angles opposés.

Il en a été imprimé sur tous les papiers et cartons possibles, en toutes couleurs, avec et sans surcharge.

Non content d'avoir obtenu de M. Prévost, toutes ses impressions multicolores, le commandeur de T., fit lithographier par M. Riester, de Paris, ce même essai, avec quelques petites variantes. Ainsi, *para* et *20* au lieu d'être sur un cartouche horizontal, sont placés sur un cartouche vertical et n'ont pas d'ornement extérieur.

La surcharge est la même que celle des essais précédents :

a. *Imprimé en couleur sur carton blanc glacé.*

En mauve,	surch. violet,	bleu, noir, vert.
bleu,	—	violet, rouge, noir.
jaune-pâle,	—	violet, rouge, noir.
vert,	—	violet, rouge, noir.

b. *En noir, sur chine.*

1^o sans surcharge,

2^o avec surcharge à côté du timbre.

c. *En noir sur carton blanc.*

Sans surcharge.



A la même époque (1860) un autre lithographe, M. Renard, présentait le type ci-contre, ayant la tête de sphinx et la pyramide, dans un ovale entouré d'arabesques; les chiffres 20 et *para* aux angles; la surcharge noire est appliquée de façon à ce qu'elle vous oblige de tenir le timbre dans le sens vertical; cette inscription turque a la même signification que celle des timbres précédents; la valeur est énoncée : *yguirmi para* (vingt paras),

Imprimé en lithographie sur papiers variés :

a. *Papier blanc glacé, surcharge noire.*

20 paras, rose, lilas, or, bleu, carmin, brun, vermillon, vert-jaune, bleu-pâle, vert, vert- foncé, jaune-pâle.

20 — noir, sans surcharge.

b. *Papier couleur, surcharge noire.*

20 paras, or sur azur

On en a imprimé aussi sur enveloppes de grand format, papier blanc uni, timbré à droite :

20 paras, bleu, lilas, rose, vert-jaune, brun.

Sur la demande du directeur général des postes, Muzzi Bey, M. V. Penasson, le lithographe d'Alexandrie, soumet en 1871, le timbre ci-contre qui



n'est pas adopté. Il ne diffère guère du type destiné à disparaître, que par la tête de sphinx qui se trouve déplacée et la pyramide qui

ressemble pas mal à un pain de sucre ; enfin par l'addition des croissants et étoile dans les angles intérieurs.

L'inscription arabe est changée, elle se lit : *Posta Khédevié Masrié* (1), en haut : *Tamanon kerch wahed* (2) ; en bas, un chiffre ; en haut P. E.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papiers variés.

(1) Postes Khédivé égyptiennes,

(2) Valeur piastre une.

a. *Non dentelés.*

1 piastre, noir, rouge-orange, vert, bleu, sur blanc.

1 — orange, sur vert.

1 — orange, sur rose.

b. *Piqué 13.*

1 piastre, noir, rouge-orangé, outremer, sur blanc.

Des épreuves de ce timbre, sans les inscriptions arabes du haut et du bas, ont été imprimées :

a. *Papier blanc, non dentelés.*

Sans valeur : violet, noir, vert pomme, vert foncé, vert
jaune, vert-bronze, rouge, brun, orange
outremer pâle, outremer, carmin, lilas

b. *Piqués 13.*

Imprimé dans les mêmes couleurs que a.

c. *Papier couleur, non dentelés.*

Sans valeur : vert, violet, rouge, vert-bronze, brun sur
vert.

— vert, violet, rouge, vert-bronze, brun, sur
rose.

Un autre type en *taille douce*, proposé par le même Penasson, en 1871, n'a pas eu plus de chance que le précédent, les finances ne permettant pas de faire une dépense de luxe. Il méritait cependant qu'on y prêtât attention, le type étant réellement bien conçu et bien exécuté.

Comme disposition, ce type rappelle celui émis en 1872, avec tête de sphinx à droite et tournée du



même côté; à gauche, une pyramide; au pied de celle-ci un homme et un chameau microscopiques, donnant ainsi une faible

idée de l'importance de ces monuments gigantesques. En haut, l'inscription arabe : *Posta Khedive Masrié* (1); à gauche : *piastre* (2); à droite, *Tamanou kerchen* (3); en bas; *Poste Khédeue Egiçiane*. (1)

Imprimés en couleur sur papier blanc; piqués 14.

2 piastres, noir, bleu-laiteux, bistre-jaunâtre.

Ce type a dû être trouvé magnifique puisqu'il a été imité à la lithographie du gouvernement, en mettant les inscriptions blanches sur fond de couleur et les inscriptions arabes de droite à gauche; enfin on a omis l'homme et le chameau. Son émission est annoncée par le document ci-après :

(1) Postes Khédivé égyptiennes.

(2) Piastre.

(3) Valeur deux piastres.

IX.

AVIS.

Émission de nouveaux timbres

Il a plu à Sa hauteesse le Khédive d'approuver l'émission de nouveaux timbres-poste de sept valeurs différentes, soit 5, 10 et 20 paras et 1, 2, 2 1/2 et 5 piastres.

» Ces timbres seront mis en circulation le 1er Janvier 1872 et pendant ce mois, l'usage général du type actuel et du nouveau type pour l'affranchissement des lettres et imprimés sera autorisé.

• Le 15 février 1872 les premiers cesseront d'avoir cours légal et les lettres portant les anciens timbres seront considérées comme non affranchies, et traitées strictement, conformément au tarif. Le public pourra cependant échanger les anciens timbres, contre des nouveaux de valeur égale, au bureau de poste jusqu'au 31 mars 1872, après quoi ils ne seront plus acceptés d'aucune manière.

» Une copie de cet avis, avec les spécimens des nouveaux timbres-poste, sera affichée pendant toute la période ci-dessus, dans chaque bureau de poste.

• Le Directeur général,

Muzzi Ber. »

Alexandrie, 19 décembre 1871,

X.

Émission du 1^{er} janvier 1872.



Tête de sphinx placée à gauche, et regardant à droite ; une pyramide de ce dernier côté, dans un ovale large ; cadre rectangulaire oblong avec chiffres aux angles ; le mot *para* à droite ; *Poste Khédeue Egiçiane* (1) en bas ; en haut l'inscription arabe : *Posta Khédevié Masrié* (1) ; à gauche, la valeur comme suit :

(1) Postes Khédeue égyptiennes.

5 paras,	Khumsa fadda	(cinq paras).
10 —	Achara —	(dix —).
20 —	Achrin —	(vingt —).
1 piastre,	Kerch wahed	(une piastre).
2 —	Kerchen	(deux piastres).
2 1/2 —	Kerchen wanesf	(deux et demie piastres).
5 —	Khamsat Krousch	(cinq piastres).

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier au filagramme croissant, surmonté d'une étoile à cinq branches (voir ci-dessous); piqués 13.

5 paras,	chocolat, chocolat-pâle et foncé, très foncé, chocolat-rougeâtre.
10 —	mauve, mauve foncé et vif, lilas-gris, gris-lilas.
20 —	bleu-terne foncé, bleu-terne, bleu-terne pâle et vif, bleu-laiteux.
1 piastre,	rose, rouge-vermillon pâle et vif.
2 —	jaune, jaune foncé, ocre, jaune sale.
2 1/2 —	violet foncé, violet, violet pâle, lie de vin.
5 —	vert-jaune, vert-jaune pâle, vert, vert-bleuâtre.

La série de ces timbres se rencontre également sans dentelure; nous en avons vu notamment avec les oblitérations : *novembre 1873* et *mars 1875* :

- 5 paras, chocolat foncé.
- 10 — mauve.
- 20 — gris-ardoise.
- 1 piastre, rose, vermillon vif.
- 2 — jaune.
- 2 1/2 — violet foncé.
- 5 — vert-jaune.

VARIÉTÉS.

En 1873 lorsqu'on fit de nouvelles planches, pour imprimer les timbres, les anciennes étant usées, on mit par inadvertence, un ou plusieurs timbres à l'envers. C'est ainsi que nous avons des têtes-bêches (1) pour les valeurs suivantes :

- 5 paras, bistre foncé.
- 10 — mauve.
- 1 piastre, rose, vermillon vif.
- 2 — jaune.
- 2 1/2 — violet foncé.

Essais. Le seul essai que nous connaissons est imprimé en couleur sur papier gris-jaunâtre.

1 piastre, rouge.

(1) On entend par tête bêche deux timbres placés l'un à côté de l'autre, et dont l'un a le dessin renversé par rapport à l'autre timbre.

XI.

C'est, vers 1874, que la *Continental Bank Note Company* de New-York produisit trois types de timbres, dont deux ne diffèrent que par le guillochage. Ce sont :



1^{er} type. — Tête de sphinx entre deux étoiles, dans un double ovale, le premier ligné horizontalement, le second à petit guillochage; cadre oblong portant arabesques, et la valeur 20 et *paras* dans les angles. Une surcharge en langue turque a été appliquée en couleurs variées sur ces timbres; elle se lit en tenant le timbre debout: *Tamghai Posta Masrié — yguirmi para* (1); au centre: *Masr.* (2).

(1) Timbre-poste égyptien, — vingt paras.

(2) Égypte.

Imprimés en deux couleurs sur carton blanc :

20	paras, centre jaune,	cadre et surcharge vert.
20	— — carmin,	— — —
20	— — vermillon,	— — —
20	— — bleu,	— — jaune.
20	— — carmin,	— — —
20	— — bleu,	— — vermillon.
20	— — brun,	— — —
20	— — vert,	— — noir.
20	— — brun,	— — —
20	— — bleu,	— — —
20	— — carmin,	— — —
20	— — vermillon.	— — —
20	— — vert,	— — violet.
20	— — bleu,	— — —
20	— — jaune,	— — —
20	— — brun,	— — —
20	— — carmin,	— — bleu.
20	— — brun,	— — —
20	— — vermillon.	— — ardoise.
20	— — brun,	— — —
20	— — rouge,	— — lilas.

2^o type. — Semblable au précédent, mais avec le guillochage plus large.

Imprimé en deux couleurs sur carton blanc :

20	paras,	centre	carmin,	cadre	et	surcharge	vert-olive.
20	—	—	jaune,	—	—	—	vert.
20	—	—	carmin,	—	—	—	—
20	—	—	brun,	—	—	—	—
20	—	—	vermillon	—	—	—	—
20	—	—	bleu,	—	—	—	—
20	—	—	vermillon	—	—	—	ardoise
20	—	—	carmin,	—	—	—	—
20	—	—	vert,	—	—	—	violet
20	—	—	bleu,	—	—	—	—
20	—	—	violet,	—	—	—	vermillon.
20	—	—	brun,	—	—	—	—
20	—	—	bleu,	—	—	—	noir.
20	—	—	vert,	—	—	—	—
20	—	—	vermillon	—	—	—	—
20	—	—	jaune,	—	—	—	—
20	—	—	carmin.	—	—	—	—
20	—	—	brun,	—	—	—	—
20	—	—	bleu,	—	—	—	jaune.
20	—	—	vert,	—	—	—	—
20	—	—	brun,	—	—	—	filas



3^e type.— La tête de sphinx est remplacée par la pyramide ; le guillochage est différent des deux autres types, les surcharges et inscriptions sont les mêmes.

Imprimés en deux couleurs sur carton blanc :

20 paras, centre vert,	cadre et surcharge rouge ver.	
20 — — bleu,	—	—
20 — — rouge,	—	violet.
20 — — jaune,	—	—
20 — — carmin,	—	vert.
20 — — vermillon,	—	—
20 — — jaune,	—	—
20 — — brun,	—	—
20 — — vert,	—	jaune.
20 — — violet,	—	—
20 — — jaune,	—	noir.
20 — — carmin,	—	—
20 — — vert,	—	—
20 — — bleu,	—	—
20 — — vermillon,	—	—
20 — — brun,	—	—
20 — — —	—	ardoise.
20 — — carmin,	—	—
20 — — bleu-lilacé,	—	carmin.

Le 5 avril 1874, un lithographe de Florence, M. Carlo Borrani, dont le nom mérite de passer à la postérité, soumet un projet de timbre. Son œuvre a dû lui sembler tellement belle qu'il a présenté son dessin sous deux faces différentes.



Nos spécimens donnent une idée de ce que sont les projets de M. C. Borrani. On admirera avec nous, la façon ingénieuse avec laquelle sont groupés les pyramides, tête de sphynx, colonne de Pompée, aiguille de Cléopâtre et le poteau télégraphique (?), placé sur une des pyramides.

M. Borrani a dû avoir de cruelles déceptions en apprenant que ses projets n'avaient pas été adoptés. Sur le 20 paras on lit à la partie supérieure, l'inscription arabe : *T'amghai posta Masrié* (1) et en bas : *Achrin fadda* (2).

Le 1 piastre porte, en haut : *Posta Khedevié Masrié* (3) ; à gauche *Kerch wahed* (4).

Les épreuves soumises sont lithographiées en couleur sur papier blanc ; point de dentelure.

20 paras, vert, bleu, brique, jaune, carmin, orange,
1 piastre, vert, brique, bleu laiteux.

(1) Timbre-poste égyptien.

(2) Vingt paras.

(3) Postes Khédive égyptiennes.

(4) Une piastre.

Une autre proposition, en date du 11 avril 1874, que reçut le gouvernement égyptien, est de MM. Bernardi Wagner et C^e de Milan; elle est accompagnée de deux dessins.



1^{er} type. — Sphinx et pyramides dans un cadre oblong portant aux angles : 20 *para* ou *para* 20, avec inscriptions arabes en haut et en bas ; elles se lisent ainsi : *Tamghai posta Masrié* (1) — *Tamanon Achrin Fadda* (2).

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

20 paras, lilas, bleu, vert, orange, carmin, bistre, vert-jaune, outremer.



2^e type. — Tête de sphinx dans un ovale large, cadre rectangulaire oblong, ayant aux angles l'étoile et le croissant ; *para* et 5, à droite et à gauche ; en haut et en bas une inscription arabe, se lisant : *Tamghai posta Masrie* (1) — *Tamanon Kamsa fadda* (3),

Imprimé en lithographie sur papier blanc :

5 paras, bleu.

(1) Timbre-poste égyptien,

(2) Valeur vingt paras.

(3) Valeur cinq paras.

XII.



En avril 1875, la planche du 5 paras devant être remplacée, le timbre composé de deux parties, fut imprimé, par suite d'une erreur dans le report, avec les deux côtés du cadre retournés, comme le représente notre spécimen; la feuille comprenait en outre une certaine partie de timbres placés à l'envers, de sorte qu'il existe :

- a. *Avec cadre renversé.*
5 paras, chocolat pâle et foncé.
- b. *Le même, tête bêche.*
5 paras, chocolat pâle et foncé.
- c. *Avec cadre renversé, non dentelé horizontalement et piqué verticalement.*
5 paras, chocolat pâle et foncé.
- d. *Le même, tête bêche.*
5 paras, chocolat pâle et foncé.

Jusqu'en janvier 1879, le tirage des timbres s'est fait dans l'imprimerie du gouvernement égyptien, à Boulak, faubourg du Caire. On connaît les merveilles sorties de cet établissement : le tirage en est tellement soigné que le plus souvent le dessin est tout à fait invisible.

Essais. Une copie de ce timbre a été présentée le 28 décembre 1877, par M. J. Zoulikoffer, commissionnaire au Caire. Elle a été lithographiée en Suisse et imprimée en différentes couleurs.

5 paras, bleu vif, vermillon vif, bleu laiteux et pâle, rose-violacé, bistre-gris, vert d'eau, lilas, brique très pâle.

Il est à présumer que M. Zoulikoffer avait en vue l'entreprise de l'impression des timbres, dont le tirage à l'imprimerie du gouvernement laissait énormément à désirer. Les exemplaires soumis étaient imprimés avec le plus grand soin.



XIII.



L'Égypte s'étant raillée aux conventions postales de l'Union, M. V. Penasson fut chargé, en 1875, de fournir un type de timbre de la nouvelle taxe. Contrairement aux types en faveur, celui-ci représente une sphère portant un chiffre dans un cercle, entouré de l'inscription italienne : *Unione postale-Egitto* (1); le cadre est rectangulaire en hauteur ; à la partie supérieure, sur un cartouche, la valeur : *sessanta para*, (2) en langue italienne et répétée en bas, en arabe : *settine fadda* (2) : un fleuron occupe les quatre angles ; entre le cadre et le cercle, une étoile surmontant un croissant.

Imprimé en couleur sur papier blanc teinté, sur

(1) Union postale Egypte.

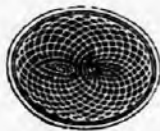
(2) Soixante paras.

également en blanc sur papier teinté ; piquage 15 :

60 paras, brun-rouge, teinté vert.

60 — bleu-vert, — —

60 — orange. — —



XIV.

Le désir d'écouler le stock de timbres 2 1/2 piastres, à la veille d'être supprimés, avec les autres valeurs de la même série, engage l'administration à les surcharger d'un chiffre correspondant à la valeur d'un timbre fort utilisé, pour l'envoi des cartes de visite du jour de l'an. Elle fait donc paraître, sans avis aucun, les timbres suivants, employés seulement au Caire et à Alexandrie.

Émission du 1^{er} janvier 1879.



Timbre de 2 1/2 piastres, de 1872, portant une surcharge noire en chiffres; sur les côtés, également en surcharge noire : *paras*, à gauche, mot répété en arabe à droite et qui se prononce: *hamsa fadda* ou *achara fadda* (1).

(1) Cinq paras. — Dix paras.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filagramme croissant et étoile (voir p. 45); piqués 13 :

5 paras, violet foncé, surcharge noire.

10 — — — —

On a vu que le report de 1870, avait produit dans la feuille un timbre renversé (tête bêche). Cette particularité se rencontre nécessairement sur les 850 feuilles de chacune des deux valeurs, nouvellement émises. La surcharge ayant été appliquée régulièrement, donne par conséquent les variétés suivantes :

VARIÉTÉS.

a. *Surcharge renversée.*

5 paras, violet foncé et noir.

10 — — —

b. *Surcharge renversée et tête-bêche.*

5 paras, violet foncé et noir.

10 — — —

Essais. Nous n'en connaissons pas, mais M. Penasson avait proposé une autre surcharge qui n'a pas été acceptée, parce qu'elle n'était pas assez visi-

ble. Cette surcharge consistait dans l'inscription :
5 (ou 10) *paras*, en lettres capitales, répétées en ca-
ractères arabes en dessous, comme aux timbres
adoptés.

Imprimés en noir et en rouge sur le 2 1/2 piastres :

5 et 10 paras, violet, surcharge noire,

5 et 10 — — — rouge.



XV.

L'inscription des timbres devant être changée par suite de l'adoption de la langue française, à l'exclusion de celle italienne, MM. De la Rue et C^{ie}, de Londres ont été chargés de fournir un nouveau type.

L'émission devait paraître le 1^{er} mars, mais elle a été reculée au 1^{er} avril 1879, ainsi que nous l'apprend l'annonce suivante :

AVIS.

» La Direction générale a l'honneur d'informer le public que les timbres-poste actuellement en usage seront remplacés par des timbres-poste de nouveau modèle dont la mise en circulation aura lieu le 1^{er} avril prochain.

» Les timbres-poste actuellement en circulation continueront à servir, soit isolément, soit conjointement avec ceux de la nouvelle émission, pour l'affranchissement des correspondances, jusqu'au 31 octobre prochain. A partir

de cette date, ils cessent d'avoir cours et d'être acceptés en paiement d'un droit postal quelconque.

» Du 31 octobre au 31 décembre 1879, tous les bureaux de poste sont autorisés à échanger les timbres-poste actuels contre d'autres d'égale valeur de la nouvelle émission. Après ce terme, ils ne seront plus acceptés à quelque titre que ce soit.

» La nouvelle émission comprend les timbres-poste suivants :

5 paras,	couleur brun.
10 — —	violet clair.
20 — —	bleu.
1 piastre,	— rose.
2 — —	orange.
5 — —	vert.

» Alexandrie, le 20 mars 1879. »



XVI.

Émission du 1^{er} avril 1879.

Ovale renfermant une tête de sphinx à gauche et regardant à droite ; dans le même ovale, une pyramide occupant le côté droit ; cadre variant pour chaque valeur. L'inscription italienne fait place, en haut, à une inscription française ; à la partie inférieure, la répétition en caractères arabes : *Posta masrié* (1) ; aux angles, la valeur en chiffres, sauf le 5 paras qui l'a entre le cadre et l'ovale ; à gauche, la valeur en toutes lettres ; à droite, en caractères arabes comme suit :

5 paras,	Kamsa	fadila.
10 —	Achara	—
20 —	Achrin	—
1 piastre,	Kerch	wahed.
2 —	Kerchen.	
5 —	Khamsat	Krouch.

(1) Postes Egyptiennes.



Imprimés en taille douce sur papier blanc glacé, au filagramme croissant et étoile (v^r p. 45), piqués 14 :

Impression de Londres.

- 5 paras, brun.
- 10 — lilas, brun-violet.
- 20 — outremer.
- 1 piastre, rose-carmin.
- 2 — jaune-brun.
- 5 — vert.

A leur envoi, MM. De la Rue et C^{ie} avaient joint des timbres non dentelés :

- 5 paras, brun.
- 10 — lilas, brun-violet,
- 20 — outremer.
- 1 piastre, rose-carmin.
- 2 — jaune-brun.
- 5 — vert.

Ce sont les timbres actuellement en cours.

XVII.

B. CARTES POSTALES

Depuis longtemps l'usage des cartes postales était réclamé par le public, quand l'administration des postes se décida enfin à l'introduire. Voici comment elle annonce la bonne nouvelle :

AVIS.

« A partir du 1^{er} mai seront mises en vente dans les bureaux de poste égyptiens des cartes postales dont la circulation sera soumise aux dispositions réglementaires suivantes :

» Le prix des cartes postales circulant à l'intérieur de l'Égypte ou à destination des pays appartenant à l'Union postale universelle est fixé à 20 paras par carte.

» Le recto des cartes postales est réservé au libellé de l'adresse exclusivement, le verso à la correspondance

manuscrite ou imprimée qu'il convient à l'expéditeur d'y porter, sans restriction aucune. Le recto peut, toutefois, porter les timbres ou les griffes des expéditeurs.

» Il est interdit de joindre ou d'attacher aux cartes postales des objets quelconques.

» Les cartes postales qui ne remplissent pas les conditions sus-indiquées, sont considérées comme lettres insuffisamment affranchies et surtaxées en conséquence.»

Alexandrie, le 30 avril 1879.



L'adresse seule doit être écrite de ce côté.

هذا الوجه يتكرر العنوان فقط

Union Postale Universelle
EGYPTE
CARTE POSTALE

اتحاد البريديات العالمية
مصر
تذكرة بريد



Ab

الى

XVIII.

Émission du 1^{er} mai 1879.

Formule timbrée avec cadre mesurant 111 sur 77 m/m. ; en haut, dans le cadre, à droite, une inscription arabe, se lisant : *Bihasa El wadjeh Yataharar El eilwan facat*, dont à gauche la traduction française : *L'adresse seule doit être écrite de ce côté* ; le timbre occupe l'angle droit supérieur — il est du même type que celui des timbres-poste, même valeur — à côté, vers la gauche, trois lignes d'inscriptions arabes, avec traduction française en regard, dans l'angle gauche, comme suit :

Union postale universelle.	Ittahad el Posta El Ámm.
Egypte	Masr
Carte postale.	Teskérat Posta.

Viennent quatre lignes pointillées pour l'adresse, la première commençant par *A* et finissant par le signe arabe : *Ila* signifiant la même chose.

Quant au timbre, l'inscription inférieure de l'ovale se lit par :

Aehrin parâ — vingt paras.

Posta Masrié. — Postes égyptiennes.

Imprimé en couleur et gravé à Londres par
MM. De la Rue, sur carton chamois :

20 paras, brun rougeâtre.



XIX.

C. ENVELOPPES.

L'emploi des enveloppes timbrées n'a pas encore eu lieu en Égypte. On a signalé cependant des projets plus ou moins sérieux que nous avons fait connaître pages 42, 50, 53 et 54. Quant à la proposition de M. Renard (v^e page 54), dont il a déjà été question au *Timbre-Poste* n^o 137, page 40, nous ne croyons pas qu'elle soit plus sérieuse. Reste celle de la *National Bank Note Company* de New-York, dont il existe des timbres imprimés sur enveloppes (voir page 50), mais pour juger uniquement de l'effet que produit le timbre sur la lettre.

Quant à émettre des enveloppes timbrées en Égypte, il n'en a jamais été question : on ne peut donc avoir fait des propositions sérieuses dans ce but.

XX.

D. TIMBRES DE FRANCHISE.

Le seul timbre de franchise que nous connaissons, est celui employé par la poste. Il porte l'inscription : *franchise de poste*, dans l'espace laissé vide par un croissant, dont les deux extrémités se rapprochent du haut et forment presque un ovale.

L'impression en est faite avec un timbre à main.

Sans valeur, bleu.



XXI.

E. TIMBRES ADMINISTRATIFS.

a. Poste européenne.

Avant que la poste ne passât entre les mains du gouvernement égyptien, la poste, dite « Européenne » dont nous avons parlé au commencement de ce livre, page 10, s'inspirant sans doute de ce qui se pratique en Italie, faisait usage de timbres administratifs destinés à fermer les lettres officielles. Ces timbres qui remplacent économiquement la cire à cacheter, ne donnent aucune franchise aux lettres; ils indiquent la provenance du bureau expéditeur, qui n'a nul besoin d'avoir un timbre de franchise, les lettres administratives restant entre les mains de la poste.

Un grand nombre d'amateurs ayant cru devoir réunir ces timbres, dans leur album, nous en donnons la nomenclature.

Emission de. . . 1864.

Inscription italienne dans un cercle : *Amministrazione della posta Europea in Egitto* (1); au centre : *Ufficio di* (2) suivi du nom du bureau.

Imprimés en couleur sur papier blanc, lithographiés à Paris :

Alessandria,	chamois.
Aïfe,	?
Benha,	?
Birket el Sab,	rouge.
Cairo,	brun clair.
Dam.ahour,	?
Daminta,	rose, magenta.
Galiut,	rose.
Kafer-Zayat,	brun clair.
Mansura,	?
Michalla,	jaune.
Samanud,	vert-jaune.
Suez,	?
Tanta,	jaune.
Zagasik,	jaune-orange.
Zifta,	bleu clair.

(1) Administration de la poste européenne en Egypte.

(2) Office du.

Cette émission n'a de remarquable que l'orthographe du mot *Uffizi* pour *Uffizio*, ce qui est excusable au besoin pour un lithographe parisien.

b. **Poste égyptienne.**

L'emploi des timbres administratifs a continué lors de la reprise de la poste européenne par le gouvernement égyptien. Nous en avons fait connaître l'usage.

Émission de 1865.

Inscription italienne dans un double cercle formé d'un trait : *Poste vice Reali Egiziane* (1); en bas, le nom du bureau; au centre, des caractères arabes signifiant : *Posta masrié Mirié* (2).

Imprimés lithographiquement en noir sur papier de couleur.

Abuhome,	brun pâle, <i>erreur</i> .
Abuhomu,	rose pâle.
Messandria,	rose pâle.
Atfe,	jaune vif, brun clair.
Benka,	gris-vert, chamois.
Birket-el-Sab.	orange.
Cairo,	vert-jaune, pourpre.
Damanhour,	gris fer.

(1) Postes vice royale égyptiennes.

(2) Poste égyptienne gouvernementale.

Damiata,	jaune clair.
Galiub,	vert.
Kafer-Duar,	bleu foncé.
Kafer-Zayat,	brun foncé.
Mansura.	ardoise.
Michalla,	gris-perle.
Ramle,	chamois.
Samanud,	bleu verdâtre, vert- jaune.
Suez,	chair.
Tanta,	bleu foncé.
Tch-el-Barud,	bleu foncé, vert d'eau, gris foncé.
Took,	brun.
Zagasik,	vert clair.
Zagazik,	vert clair.
Zifta,	gris clair, magenta.

Émission de janvier 1867.



Inscription italienne : *Poste vice Reali Egiziane* dans un double cercle à double et triple traits extérieurs; en bas, le nom du bureau, au centre l'inscription arabe des

timbres précédents : *Posta Masrié mirié*.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc :

Abuhomos,	brun-violacé, <i>erreur</i> .
Abuhomos,	carmin, brun foncé.
Alessandria,	violet-rouge.
Atfe,	bleu.
Benha,	gris.
Bilbes,	ocre-jaune.
Birket-el-Sab,	vert russe.
Birket-el-Saal,	vert, <i>erreur</i> .
Cairo,	noir.
Costantinopoli,	vermillon.
Damanhour.	vert clair.
Damanhur,	vert-bleu, <i>erreur</i> .
Damiata,	gris-bleu.
Direzione generale,	carmin, vert d'eau (1).
— Ales-	
sandria,	carmin, vert d'eau (2).
Galiub,	vert.
Gedda,	magenta, gris-bleu, bleu.

(1) L'inscription centrale est remplacée par : *Direzione generale*, sur fond uni, et n'a pas de nom à la partie inférieure.

(2) L'inscription centrale est remplacée par : *Direzione generale* et le nom du bureau placé à la partie inférieure.

Adida,	gris-ardoise, <i>erreur</i> .
Asmailia,	vert-jaune.
Asmilha,	vert-jaune, <i>erreur</i> ,
Bassi-el-Dauar,	jaune, <i>erreur</i> .
Bassi-Zajat,	jaune-olive, <i>erreur</i> .
Beh-el-Barud,	rouge-orange, <i>erreur</i> .
Book,	rose.
Kafr-el-Dauar,	jaune clair.
Kafr-el-Zayat,	jaune verdâtre.
Konstantinopoli,	vermillon.
Maholla,	bistre-orange.
Mahalleh-Roh,	brun-jaune.
Mansura,	mauve.
Minet-el-Gamb,	bistre-orange, bleu.
Minet-el-Gamp,	orange, <i>erreur</i> .
Porto-Said,	bleu foncé.
Samanna,	gris-vert, <i>erreur</i> .
Samanua,	gris-vert, <i>erreur</i> .
Samanud,	vert-olive foncé.
Sibin-el-Anater,	rouge-brun.
Smirne,	gris.
Suez,	vert-jaune.
Tanta,	rouge-violacé.
Beh-el-Barud,	rouge-brique.
Beh-el-Barud,	rouge-brique, <i>erreur</i> .
Book,	brun-rouge.
Magazig,	bleu clair.
Mefta,	olive foncé, vert-gris.

Émission de janvier 1868.

Semblables aux timbres précédents, avec l'inscription supérieure en lettres blanches sur fond quadrillé et en couleur pour celle inférieure ; au centre, l'inscription arabe sur fond ligné verticalement.

Imprimés en lithographie noir sur papier de couleur.

Abuhomus,	jaune, vert-jaune.
Alessandria,	rose lilacé, carmin.
Atfe,	gris-jaune, vert.
Benha,	brun pâle.
Benisueff,	gris.
Bilbes,	bleu.
Birket-el-Sab,	lilas pâle.
Cairo,	brun (2 variétés par les lettres).
—	vert-bleu (lettres mai-
—	gres).
Chaluf-el-Taraba,	rouge foncé.
Damanhour,	bistre-jaune.
Damiata,	vert d'eau.
Dardanelli,	jaune pâle.
Desuk,	gris.
El Gizr,	rose foncé.
El Tel el Kibir,	bleu foncé.
Embabe,	rose vif.

Fasene,	bleu foncé, violet.
Galiub,	brun.
Ghisa,	gris, vert pâle.
Ismailia,	bleu vif.
Kafr-el-Douar,	bleu.
Kafr-el-Zayat,	carmin.
Kantara,	jaune vif.
Kilomètre 83,	jaune pâle.
Magaga,	jaune, brun-jaune, rouge-vermillon.
Mahalla,	orange, brun.
Mahallet-Roh,	chamois foncé.
Mansura,	gris foncé.
Massaua,	vert.
Medinet-el-Faium,	lilas, rose.
Minet-el Gam,	chamois, rose.
Minia,	bleu clair.
Porto Said,	vert clair.
Ramle,	bistre, vert clair.
Samanud,	carmin ,
Scibin-el-Anater,	bleu.
Scibin-el-Kom,	vert pâle, bistre- jaune.
Serapoum,	bleu.
Suakin,	bleu vif.
Suez,	bleu pâle.
Tanta,	bleu.
Teh-el-Barut,	vert foncé.
Took,	carmin.

Uasta,	rose.
Zagazig,	vert-jaune.
Zefta,	vert.

Émission de 1871.

Les mêmes, imprimés en couleur sur papier blanc.

Alessandretta,	gris.
Bairouth,	violet.
Cavalla,	brun.
Gallipoli,	vert-jaune.
Jaffa,	bleu foncé.
Lagos,	brun-jaune.
Latachia,	rose pâle.
Metelino,	rouge foncé.
Salonico,	vermillon.
Scio,	jaune clair.
Tenedos,	orange.
Volo,	vert foncé.

De cette même émission, nous avons encore deux types, savoir :

1^{er} Type. Inscription italienne : *Poste vice reali Egiçiane — Alessandria*, dans un double cercle à fond uni, au centre, un croissant et une étoile en-

tourés des mots : *Direzione generale*, sur fond quadrillé moiré vert.

Imprimé en lithographie sur papier blanc :

Alessandria, rouge, centre vert.

2^e Type. Le même, mais avec l'inscription : *Direzione generale delle R. poste Egiptiane-Alessandria* (1) ; au centre, un croissant et une étoile sur fond à lignes verticales, avec inscription arabe autour : *Idare Oumoum posta Masrié Mirié* (1).

Imprimé en lithographie sur papier blanc.

Alessandria, or.

Essai. Du 1^{er} type nous connaissons une épreuve reproduisant simplement le dessin central en noir.

Émission de juin 1871.

Les timbres de cette émission ne diffèrent des timbres de 1871 que par l'inscription : *Poste Khédeuie Egiptiane* (1), remplaçant l'ancienne par suite du nouveau titre conféré au vice-roi, par le sultan ; au centre l'inscription arabe se lit : *Posta Khédivié Masrié* (2).

(1) Direction générale des postes Égyptiennes gouvernementale.

(2) Postes Khédivé Égyptiennes.

Imprimés en lithographie.

A. Sur papier blanc :

Abuhomus,	vermillon.
Alessandria,	vermillon.
Assouan,	brun.
Barbar,	vermillon.
Benha,	vermillon.
Birket-el-Sab,	vermillon.
Constantinopoli,	bistre-orange.
Damanhour,	vermillon,
Dardanelli,	vermillon.
Dongola,	bistre-gris.
Esna,	bleu.
Fayum,	outremcr.
Gedda,	vermillon.
Gherga,	brun-rouge.
Godaba,	ocre jaune.
Ismailia,	vermillon.
Karaskou,	gris-lilas.
Kassala,	mauve vif.
Kartoum,	vert.
Kena,	vermillon.
Iatachia,	brun pâle, orange.
Luxor,	bistre-olive.
Mansura,	vermillon.
Mellai,	vermillon.
Mersina,	orange.
Minuf,	brun, bleu ciel.
Roda,	brun.

Rodis,	vermillon.
Rosetta,	jaune d'or, orange, vermillon.
Scio,	vermillon.
Sezione economato,	mauve.
Siut,	mauve vif.
Smirne,	vert clair.
Teh-el-Barud,	vermillon.
Tripoli,	vert-olive foncé.
Wadi-halfe,	mauve.
Zagazig,	vermillon.
Zifte,	—

Ce n'est qu'en 1877 que les timbres commencèrent à être imprimés uniformément en couleur vermillon, mais ils furent supprimés avant que la série ne fut complète.

B. Les mêmes, couleur sur couleur :

Alessandria,	vermillon sur azuré.
Damanhour,	— —
Fayum,	bleu —
Mansura,	vermillon —
Sezione Econo- mata,	mauve sur vert.

De la même émission nous avons encore un autre timbre dont le type diffère par l'inscription, savoir : *Adm. gen. delle poste Khedeuie Egiptiani-Alessandria* ; au centre, l'étoile et le croissant :

Alessandria,	or sur blanc.
--------------	---------------

Semblable aux timbres de 1872, mais imprimés en noir sur papier de couleur :

Abuhomus,	chamois pâle.
Abu el-Seekak,	azur.
Alessandria,	rose vif, lilas, bleu.
Assiut,	bleu-vert, rose
Assuit,	jaune pâle.
Atfe,	bistre (2 variétés par les lettres.)
Benha,	brun-jaune (2 variétés).
—	pourpre.
Benisueff,	gris jaunâtre, brun (2 variétés).
Bilbes,	bleu.
Birket-el-Sab,	lilas, bistre-gris, rose.
Cairo,	blanc, bleu pâle, brun.
Damanhour,	bistre-jaune.
Damiata,	vert-aunc, vert pâle (2 variétés).
—	rose, jaune.
Dardanelli,	vert, bistre-jaune.
Desuk,	vert-bleu.
Economato,	magenta.
El-Tel-el Kibir,	bleu foncé.
Fascne,	violet.
Galiub,	brun.
Gherga,	brun.

(1) Adm. gén. des postes Khédive Égyptiennes-Alexandrie.

Ghisa,	azur, pourpre.
Ismailia,	bleu foncé.
Kafr-el-Chuar,	bleu.
Kafr-el-Zayat,	rouge, pourpre.
Kafr-el-Kauar,	bleu.
Kilometro 83,	bleu pâle.
Magaga,	jaune clair, vert, brun-rouge.
Mahalla,	orange, brun foncé.
Mahallet Roh,	brun, gris foncé.
Manfalut,	vert terne, bleu.
Mansura,	brun.
Mellauï,	azur.
Minet-el-Gam,	rose pâle.
Minia,	bleu ciel.
Porto Saïd,	vert, vert-jaune (2 variétés).
Ranle,	bistre-gris.
Ramses,	orange.
Samanud,	rose (2 variétés).
—	mauve, pourpre.
Scibin-el-Anater,	bleu.
Scibin-el-Com,	jaune terne, pourpre.
Scibin el-Kom,	brun pâle.
Scirbin,	jaune pâle.
Serapoum,	bleu foncé.
Smirne,	vert-jaune.
Sokag,	jaune pâle (2 variétés).
Suakin,	bleu foncé.

Suez,	bleu pâle.
Tanta,	bleu foncé (2 variétés).
Telah,	bleu foncé.
Teh-el-Barut,	vert foncé.
Tel el Kibir,	bleu foncé
Zagazig,	vert jaune (2 variétés).
—	rose foncé.
Zefte,	vert pâle, vert-jaune (2 variétés).
Zejla,	jaune pâle.

Émission d'octobre 1872.

Il y en a deux types.

1^{er} Type. — Étoile et croissant en relief, au centre d'un double cercle à fond uni, portant autour du cadre extérieur : *Direzione generale della Poste Khedeuie Egyziene-Alessandria* (1); autour de l'étoile une inscription arabe, se lisant : *Idaré Oumoun Posta Masrié Khedivié* (1).

Imprimés en couleur sur papier couleur. Dimension : 32 m/m de diamètre.

(1) Direction générale des Postes Khédivé égyptiennes.

Alessandria, rouge sur blanc.

indigo — —
bleu — —
indigo — jaune.
noir — —
indigo — bleu.
rouge — —
— — bleu-violet.
— — vert.
bleu — vert-jaune.
indigo — rose.
carmin — —
noir — vermillon.
rouge — lilas.

2° *Type*. — Semblables aux précédents mais en différant par la dimension portée à 27 m/m. L'inscription : *Poste Khedeuie Egiçiane — Gabinetto del Direttore generale*, (1) traduit en arabe au centre : *Posta Khedivié Masrié — Maktab Moudir Eloum sum* (1).

Imprimés en couleur sur papier blanc :

rouge-cramoisi, violet, carmin, bleu foncé, rouge-brun.

(1) Postes Khédivé Egyptiennes. — Cabinet du Directeur général.

Émission de 1878.

Par suite de l'adoption de la langue française, les timbres ont leur inscription changée. Ils portent ici : *Postes Égyptiennes*, en haut, en lettres blanches sur fond quadrillé; en bas, le nom du bureau en lettres couleur sur fond blanc; au centre, en caractères arabes : *Posta Khedivié Masrié* (1).

Imprimés en couleur *vermillon* sur papier blanc :

Abuhommus,	Callioub,	Minet el Gamb,
Alexandrie,	Ghizéh,	Minieh
Assiout,	Ismaïlia,	Minouf,
Assouan,	Kafr-Cheïh,	Port-Saïd,
Benha,	Kafr-Zayat,	Ramleh,
Benisouéff,	Kartoum,	Samanud,
Birket-el-Sab,	Kénéh,	Suez,
Caire,	Korosko,	Talah,
Cherbine,	Koutour,	Tantah,
Chibin-el-Kom,	Louxor,	Tel-et-Barud.
Damanhour,	Macaga,	Tel-el-Kibir,
Damiette,	Manfalout,	Took,
Dessouk,	Mansura,	Wadi-Halfa,
Economat, 2 var.	Massanouah,	Zagazig,
Esneh,	Mehalla,	Zifte,
Fayum,	Mehallet-Roh,	
Fesene,		

(1) Postes Khédive Égyptiennes.

Les bureaux arabes suivants ont en plus, à côté du nom du bureau, l'équivalent en caractères arabes, tels sont :

Adaref:	El Facher,	Fazoglou,
Chaka,	El Kalabat,	Kalkal,
Dara,	El Meslemieh,	Sennar.
El Abiad,	Fachouda,	

Ces timbres, appelés tour à tour mouches de Milan, marques de fêtes, hosties et macarons d'Égypte n'offrent pas grand intérêt pour l'amateur. Notre but, en les énumérant, a été de répondre à tous les désirs.



XXII.

F. TIMBRES FISCAUX.

Les timbres fiscaux mobiles sont inconnus jusqu'ici en Égypte. Qu'on ne croie pas pour cela au désintéressement du fisc : sa rapacité est la même partout. Au lieu de timbres mobiles, on y emploie, nous dit-on « depuis longtemps » les timbres fixes dont nous n'avons pas à nous occuper.

Nous tenons cependant à mettre en lumière un passage du catalogue de l'*Exposition universelle de Paris 1867*, qui indique, classe 12, une collection de papiers timbrés, de timbres-poste et de *passesports*. Ces derniers sont-ils mobiles, c'est ce que nous n'avons pu savoir, la collection annoncée par ledit catalogue n'ayant pu être rencontrée et nos démarches pour éclaircir cette affaire, étant restées sans résultat satisfaisant : « On n'a aucun souvenir de timbres de *passesports*. » Quant à consulter les archives gouvernementales, elles se trouvent *classées*, comme en Turquie, nous affirme-t-on, dans de grands sacs, où l'insouciance et la paresse orientales ne les y vont jamais chercher : les archives y sont donc bel et bien enterrées.

SECONDE PARTIE



TIMBRES

DE LA

COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ

TIMBRES
DE LA
COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ.

XXIII.

A. TIMBRES.

Les timbres de la compagnie du canal de Suez ont vu leur existence tranchée au début de leur vie. C'est à peine s'ils ont été en usage, ce qui fait que bien des personnes croient qu'ils n'ont jamais eu cours. Voici à la suite de quelles circonstances ils furent émis. Elle est racontée par un journal, le *Phare*, d'Alexandrie, dans les termes suivants :

« Des années ont passé depuis que la correspondance de ce temps était portée à dos de chameaux. Maintenant d'élégants steamers coupent le canal entre Ismailia et Port Saïd, et les malles-postes se précipitent rapidement par chemin de fer et eau d'un point à un autre.

» M. Gustave Riche était directeur des postes et

directeur général du télégraphe de la Compagnie du canal de Suez. Comme son collègue, M. Vandal, à Paris, il était toujours sur le « qui vive » et son esprit progressif songeait à des améliorations auxquelles on n'avait pas songé en Égypte : la remise actuelle des lettres de maison en maison comme à Paris. En même temps il suggéra à la Compagnie une idée qui lui nuisit dans sa popularité : celle de faire payer le port aux correspondances officielles et autres, qui, jusque là avaient été gratuites. La Compagnie l'écouta les oreilles ouvertes. Les législateurs accueillirent celui qui avait découvert un nouveau mode pour taxer les lettres, pendant que ceux qui étaient taxés, le comblaient de toutes autres choses que de leurs bénédictions. La proposition de M. Riche fut acceptée avec avidité, sous le prétexte plausible que c'était plutôt une belle rémunération pour services rendus.

» Afin d'être au niveau des administrations postales de l'Europe, une série complète de timbres fut commandée à Paris, des timbres pour dater, taxer, faire les surcharges, les exemptions, oblitérations, le tout dans un ordre régulier. Bientôt on vit sortir des bureaux de poste de l'Isthme des lettres couvertes d'élégants timbres-poste aux couleurs variées et dont le dessin bien connu consiste en un vaisseau

naviguant dans le détroit. M. Riche adopta patriotiquement la valeur monétaire de sa mère-patrie, ce qui flattait la vanité des employés et colons français qui supportaient principalement la perte occasionnée par ses réformes.

» Tout allait donc bien et le maître des postes se trouvait au septième ciel, lorsque, c'est triste à dire, ses belles vignettes tombèrent sous les yeux du gouvernement égyptien, qui ne se contenta pas de pousser des exclamations indignées, mais émit des ordres impératifs pour la suppression immédiate des nouveaux timbres-poste, insistant sur le droit exclusif des États souverains d'émettre des timbres-poste.

» Il aurait pu être répondu « S'il en est ainsi, faisons de l'isthme de Suez une principauté souveraine sous Ferdinand I^{er} comme prince régnant. » Malheureusement M. de Lesseps devait revenir d'Égypte; M. Voisin lui-même était absent et M. Ritt, son *locum tenens*, ne se sentit pas assez puissant pour faire de la rébellion, mais il se contenta de défendre diplomatiquement les timbres de la Compagnie; mais toutes ses phrases furent inutiles, il dut succomber devant la loi.

» Le pauvre M. Riche fut naturellement le plus à plaindre dans cette triste aventure qui le dépouillait soudainement de sa couronne postale. Non

content de cela, le gouvernement égyptien le priva de sa place de maître général des postes, en introduisant les timbres du Khédivé pour le service de l'isthme. Il ne lui fut laissé que la direction du télégraphe.

» Cependant les malheureux timbres qui avaient été notés à toutes les bourses timbrologiques, excitèrent la curiosité des collectionneurs philatéliques. Un grand nombre de demandes parvinrent à l'ex-maître des postes de l'isthme qui n'eut aucune difficulté à les satisfaire, vu qu'il en avait un stock tel qu'il eut pu en fournir à quelques centaines d'albums. Ces timbres nouveaux-nés étaient déjà anciens, par suite de la cruauté du gouvernement égyptien, ce qui leur donna une valeur factice. En spéculateur habile, M. Riche fut à la hauteur de la situation ; il fit de l'argent de ses petites peintures rectangulaires et la Compagnie se vit bientôt remboursée de toutes ses dépenses de fabrication et de l'achat de son matériel. Il resta même un joli bénéfice qui, si nous nous en souvenons bien fut donné à M. Riche en matière de compensation consolatrice. »

XXIV.

Émission de juillet 1868.



Vaisseau dans un double ovale portant l'inscription : *Canal maritime de Suez*; cadre rectangulaire oblong, ayant aux angles la valeur en chiffres, dans le sens oblique et le mot *postes*, au milieu de la partie inférieure.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

- | | |
|----|-------------------------------|
| 1 | centime, noir-gris, noir. |
| 5 | — vert-jaune pâle et vif. |
| 20 | — bleu terne, bleu, bleu vif. |
| 40 | — rouge, rose, vermillon. |

La suppression de ces timbres eut lieu en septembre ou octobre 1868, pour les motifs donnés plus haut.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Avant-propos	5
Introduction	9

ÉGYPTE.

Adoption du timbre-poste	18
Aiguille de Cléopâtre.	36
Avis d'émission de cartes postales (1879)	81
— — timbres-poste (1866)	18
— — — (1867)	33, 43
— — — (1871)	58
— — — (1879)	76
Colonne de Pompée	36
Émission de cartes postales (1879)	84
— de timbres-poste (1866)	23
— — (1867)	34, 43
— — (1872)	59
— — (1875)	68
— — (1879)	73, 78

Enveloppes	86
Étymologie du mot Egypte	9
Essais	28, 35, 48, 50, 61, 62, 69, 74, 97
Khédive	48
La poste, dite « Européenne »	40
Les postes en Égypte	40
Masrié, misrié, misrli	27
Monnaie	16
Par qui ont été imprimés les timbres,	28, 48, 69, 70
Pyramides	36
Sphinx	36
Tête bèche	61
Timbres	17
Timbres administratifs	88, 90
— de franchise	87
— fiscaux	106

COMPAGNIE DU CANAL DE SUEZ.

Comment la Compagnie émit des timbres.	109
Émission de timbres (1868).	113

Bruxelles. — Imp. H. Thiry, 42, rue d'Isabelle.

